



AG2R LA MONDIALE

Le régime santé et prévoyance dédié aux photographes

Le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France

Présent sur tous les territoires de France métropolitaine et océanique, AG2R LA MONDIALE entretient une relation de proximité unique avec 15 millions de personnes et plus de 500 000 entreprises.

AG2R LA MONDIALE est le 1^{er} assureur des branches professionnelles, avec près de 120 accords de branches couvrant 350 000 entreprises issues de secteurs très variés.

Grâce à sa connaissance des besoins spécifiques des filières et à sa proximité avec les partenaires sociaux, AG2R LA MONDIALE apporte des garanties et des services adaptés pour faire progresser la protection sociale des salariés de chaque profession.

Les partenaires sociaux de votre Convention Collective Nationale des Professions de la Photographie ont signé des accords prévoyant la mise en place d'un régime de prévoyance qui vous couvre face aux aléas de la vie, et d'un régime frais de santé complémentaire.

AG2R Prévoyance est l'organisme assureur et gestionnaire de ce régime.

Le régime de Prévoyance

- En cas de décès du salarié : versement de capitaux à ses bénéficiaires, rente éducation pour ses enfants, rente de conjoint
- En cas d'incapacité de travail : indemnités journalières complémentaires à celles versées par la Sécurité sociale
- En cas de mise en invalidité : versement de rentes en fonction de la catégorie d'invalidité ou en cas d'incapacité permanente professionnelle

◆ Les avantages :

| Pour l'entreprise

- Protéger vos salariés par des garanties assurant des indemnités en cas d'incapacité de travail, de rentes invalidité et de versements de capitaux décès aux bénéficiaires, de rentes d'éducation aux enfants des salariés décédés,
- Bénéficier d'un cadre fiscal et social avantageux d'un régime de prévoyance mutualisé,
- Attirer et fidéliser vos salariés grâce à une protection sociale adaptée.

| Pour les salariés

- Se sentir protégé en cas d'accident de la vie,
- Bénéficier de garanties adaptées à sa profession,
- Bénéficier d'actes de prévention spécifiques

Le régime Frais de santé

Ce régime comporte un régime de base Essentiel obligatoire, pour couvrir les garanties essentielles à la santé, de bon niveau et conformes à la réglementation en vigueur.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, votre régime est en conformité avec la réforme du 100% santé.

◆ Des options Complémentaires :

Le salarié peut améliorer son niveau de couverture du régime de base Essentiel grâce à deux options complémentaires :

- Option Confort
- Option Summum

Le salarié peut aussi faire bénéficier sa famille des mêmes garanties que les siennes.

◆ Les avantages :

| Pour l'entreprise

- Souscrire pour les salariés de votre entreprise à des garanties santé mutualisées et solidaires avec les entreprises de votre profession,
- Un espace Entreprise sécurisé pour simplifier les démarches :

Consulter le détail des garanties du contrat d'entreprise

Gérer les affiliations et radiations de mon personnel

- L'exonération de charges fiscales et sociales sur la cotisation patronale.
- Une couverture santé identique à celles de mes salariés en tant que Travailleur non salarié des Professions de la Photographie

| Pour les salariés

- Se sentir protégé en cas de dépenses de santé par des garanties négociées et adaptées à vos besoins
- La possibilité de couvrir sa famille
- Améliorer ses garanties par l'adhésion à une option complémentaire de façon individuelle et facultative.
- Le maintien des garanties de frais de santé aux ayants-droit du salarié décédé, gratuitement pendant 12 mois.
- Le salarié peut conserver sa couverture complémentaire santé après la cessation de son contrat de travail pendant 12 mois sous conditions.
- Des services associés : tiers-payant national, décomptes et devis en ligne, un réseau de professionnels de santé (opticien et audio-prothésiste)
- L'accès à un espace client sécurisé et personnalisé

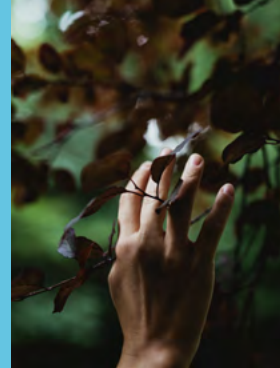
Qu'est-ce que le programme Branchez-vous santé ?

Branchez-vous santé est un programme de prévention conçu pour préserver votre santé. Il est inclu dans le cadre de votre contrat frais de santé et votre régime de prévoyance de branche.

Les missions de Branchez-vous santé :

- Vous accompagner pour prendre en main votre santé
- Vous offrir les meilleures prises en charge pour prendre soin de vous
- Vous donner les informations utiles pour améliorer votre qualité de vie au quotidien

Le programme « Branchez-vous santé » a reçu l'Argus d'Or 2020 dans la catégorie « Assurance de personnes santé/prévoyance collective ».



Vous accompagner en cas de traitement des cancers et vous aider à prévenir les récurrences

Prise en charge de l'innovation médicale Visible Patient en cas de traitement

Pour améliorer les chances de réussite d'une éventuelle opération et pour définir la thérapie optimale à mettre en place dans le traitement d'un cancer, une technologie innovante permet une analyse complète de l'organe atteint et la modélisation en 3D.

Cet acte médical est pris en charge intégralement par le programme Branchez-vous santé.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette innovation, demandez un avis médical auprès de votre médecin ou complétez le formulaire au lien suivant <https://www.visiblepatient.com/patient/>

Redevenir acteur de sa santé après un cancer

Branchez-vous santé a créé un programme novateur d'accompagnement dans la lutte contre les récurrences grâce à l'utilisation des interventions non médicamenteuses (INM) :

Le #ParcoursINM après cancer

Il allie activité physique adaptée, alimentation et engagement motivationnel pour permettre aux personnes en fin de traitement de se remettre en forme et ainsi limiter les risques de récurrences.

Si vous souhaitez bénéficier de ce parcours à la fin de votre traitement, contactez dès à présent les infirmières du dispositif au 0 801 801 321 (service et appel gratuits).

Faites le point sur votre santé et trouvez les bons conseils

« En Quête de Vie » vise à donner à chacun les clés pour faire évoluer son comportement vis à vis de sa santé et notamment en identifiant les facteurs de risque sur quatre thématiques de santé essentielles :

Manger

Dormir

Bouger

Respirer

N'attendez plus pour devenir maître de votre santé et réalisez le questionnaire en ligne tout en bénéficiant de conseils adaptés.

Pour vous tester, connectez-vous sur le site : www.eqdv.fr

Protéger votre santé bucco-dentaire !

Une enquête* a révélé que plus d'un tiers des personnes interrogées ne connaissent pas les liens entre la santé générale et la santé bucco-dentaire. Pourtant ces liens existent, alors pour protéger votre santé, adoptez les bons réflexes :

 une visite annuelle chez votre dentiste

 un brossage régulier deux fois par jour

 une alimentation variée et équilibrée

Branchez-vous santé insiste également sur la nécessité de consulter votre dentiste à deux âges clés, 35 et 55 ans, pour prévenir différentes maladies : maladies parodontales, diabète, maladies cardiovasculaires...

Prenez rendez-vous dès maintenant avec votre dentiste !

Prévenir les risques professionnels

Grâce à un outil de prédiagnostic en ligne vous pouvez mesurer le niveau de prévention de votre établissement et obtenir des conseils adaptés à votre situation.

Rendez-vous sur <http://g2p-prevention.com/diag/>

Comprendre, prévenir et traiter l'épuisement professionnel du chef d'entreprise

Stress, fatigue, isolement, surcharge de travail... Vous êtes chef d'entreprise de TPE/PME et sentez que vous perdez pied ?

Si vous ressentez une forte pression dans l'exercice de votre activité, réalisez votre autodiagnostic pour votre niveau de risque sur www.ag2ramondiale.fr/branchez-vous-sante

Si les signes d'épuisement sont déjà présents, contactez une psychologue du travail au 0 800 501 201 (service et appel gratuit)

Retrouvez toutes les informations sur le programme "Branchez-vous santé" : www.ag2ramondiale.fr/branchez-vous-sante